



SYNDICAT MIXTE
INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES DÉCHETS
DU FAUCIGNY GENEVOIS
PAYS BELLEGARDIEN
PAYS DE GEX
HAUT BUGEY



BUREAU SYNDICAL JEUDI 4 FEVRIER 2021

COMPTE-RENDU



Le Bureau Syndical du SIDEFAGE, dûment convoqué le 21 janvier 2021, s'est réuni en session, en son siège social à Valserhône, le Jeudi 4 février 2021 à 16h00, sous la présidence de Serge RONZON, Président du Sidefage.

Membres présents : ARMAND C., CHANEL M., DUBARE M., DUJOURD'HUI G., GEORGES E., PHILIPPOT D., REMILLON R., SOULAT JL., THORET-MAIRESSE V.

Membres ayant donné procuration : Sans objet

Membres absents excusés : Sans objet

Membres absents : BOSSON JJ.

Par application des articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les dispositions de ce code relatives au conseil municipal, ainsi qu'au maire et aux adjoints, sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, au président et aux membres de l'organe délibérant. Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il convient, lors de la tenue du Bureau Syndical, de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose Madame Marianne DUBARE, qui l'accepte, et qui est désignée comme telle par l'assemblée.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU BUREAU SYNDICAL DU 19 NOVEMBRE 2021

Le compte-rendu du Bureau Syndical du 19 novembre 2020 est approuvé.

RESSOURCES HUMAINES

I- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Délibération n°21B01

Il est proposé une révision du tableau actuel des effectifs du SIDEFAGE, adopté par délibération n°20B19 du 19 novembre 2020, afin d'intégrer :

- un nouveau poste d'agent d'entretien (cadre d'emplois des Adjoints Techniques, catégorie C2, cotation RIFSEEP 65 à 80%) au sein du service Tri/Recyclage, avec prise de poste à Valserhône, permettant la mutation interne d'un actuel chauffeur polyvalent du Centre Technique Tri Recyclage (C.T.T.R.) basé à ETREMBIERES (Haute-Savoie), dans l'intérêt du service ;
- l'évolution du poste d'Ambassadeur du Compostage suite à la promotion de l'agent occupant cette fonction : passage du cadre d'emplois des Adjoints d'Animation, catégorie C1, cotation RIFSEEP 50 à 65%, au cadre d'emplois des animateurs, catégorie B3, cotation RIFSEEP 70 à 85%

Le Bureau syndical, à l'unanimité, a :

- approuvé la révision du tableau des effectifs *tel que joint en annexe* ;

COMMUNICATION

II- SUBVENTION COMMUNICATION

Délibération n°21B02

Dans le cadre Règlement d'intervention pour l'optimisation de la gestion des déchets ménagers du SIDEFAGE, la commune de Chaumont a consacré une page de son bulletin municipal n°22 de décembre 2020 aux consignes de tri et à la sensibilisation au tri.

Le coût pour la mise en page et l'impression de 350 bulletins est de 3.022,00 euros HT, soit un coût de 94,43 euros HT la page.

En application du point VI de l'annexe 1 du règlement d'intervention du SIDEFAGE (Subvention de 50 % arrondie à la centaine d'euros supérieure), la commune de Chaumont peut prétendre à une subvention d'un montant de 94,43 euros arrondis à 100,00 euros.

Le Bureau Syndical a décidé, à l'unanimité, d'attribuer la subvention suivante :

- 100,00 euros au profit de la commune de CHAUMONT.

III- BILAN DES TONNAGES TRAITES EN 2020

Pour information

Il est proposé au Bureau syndical un exposé des tonnages traités durant l'année 2020, via un diaporama de situation, *joint en annexe*.

IV- QUESTIONS DIVERSES

➤ Un point est fait sur l'aménagement de l'amphithéâtre afin d'améliorer les interventions et les réunions en visioconférence.

La séance est levée à 17heures 10.

Fait à Valsérhône, le 4 février 2021

Le Président,
Serge RONZON

